

Manon Cormier. Une Bordelaise en résistances (1896-1945)

Avocate, Écrivaine et Résistante Française



Madeleine Cormier et son frère jumeau Henri sont nés le 27 Août 1896 à Bordeaux, au sein d'une famille protestante, républicaine et laïque de la petite bourgeoisie.

La famille réside rue Mondenard, le père Jules Cormier est employé de banque et finira sa carrière comme sous directeur du crédit Lyonnais de Bordeaux .

Son frère jumeau, engagé volontaire le 27 Août 1914, est mort au combat en 1917.

Madeleine Cormier -dite Manon- fut tout au long de sa courte vie une pionnière ainsi qu'une militante.

Pionnière lorsqu'elle obtint son bac en 1914 (6% des françaises de l'époque) .

Elle valide sa licence de droit trois ans plus tard et devient avocate stagiaire.

En 1921 elle est la deuxième femme inscrite au barreau de Bordeaux et secrétaire de la conférence du stage.

La Conférence du stage est un concours d'éloquence d'avocats dans les barreaux français. Les candidats sont amenés à répondre, par un discours d'une dizaine de minutes, à des sujets non juridiques et parfois déroutants. Les candidats doivent démontrer, par leurs qualités de conviction et d'adaptation, qu'ils seront à même de préparer, dans l'urgence, la défense de clients dans des dossiers complexes.

La profession d'avocat n'était alors ouverte aux femmes que depuis 1900. Elle évolue alors dans un milieu professionnel particulièrement misogyne.

Première femme inscrite en thèse à Bordeaux, elle s'éloigne de la recherche universitaire du fait de son engagement actif dans le militantisme féministe.

Elle soutiendra néanmoins sa thèse et deviendra Docteur droit en 1932 .

Sa carrière professionnelle sera étroitement liée à ses engagements au service des plus humbles et à la cause des femmes.

Son discours de secrétaire de la conférence du stage en 1921 fut d'ailleurs dédié à une héroïne de la révolution française, la célèbre Madame Roland, membre du parti des Girondins.

Proche des plus démunis, elle fut membre du bureau des consultations gratuites du Barreau de Bordeaux durant toute sa carrière.

Mais le grand engagement de Manon Cormier fut le féminisme.

Elle rappelait d'ailleurs que c'était en Gironde que ce mouvement était apparu pendant la Révolution Française, en se référant à Condorcet qui s'était exprimé en faveur du suffrage des femmes.

Toute sa vie, elle se dévoua à la ligue Française pour le Droit des femmes dont elle fonda en 1924 la section Girondine et en assura la présidence. Son dynamisme et ses compétences la font très vite remarquer des instances dirigeantes . Dès janvier 1928 , elle est élue au comité central de la ligue et elle y siège sans interruption jusqu'à la fin de sa vie. En signe de reconnaissance, elle y est réélue en Janvier 1945 alors qu'elle est toujours en déportation au camps de Ravensbrück.

En tant qu'avocate, Manon s'investit dans des organisations professionnelles nationale et internationales.

(Comité de l'union nationale des avocates, Union internationale des avocates)

Elle organise également de nombreuses conférence et rencontres pour défendre le droit de vote des Françaises.

Mais le droit des femmes ne s'arrête pas à celui du scrutin. Manon Cormier, qui a réussi à devenir avocate, plaide pour que toutes les femmes aient le droit de travailler.

Le concept de droit au travail pour les femmes se double pour elle d'une égalité de traitement : le principe « à travail égal, salaire égal », inscrit dans le traité de Versailles, mais qui n'est toujours pas appliqué de nos jours dans le secteur privé .

Sa profession et son appartenance aux instances dirigeantes de la ligue expliquent sûrement son entrée au cabinet d'un homme politique de premier plan durant l'entre-deux-guerres, Louis Marin. Ce dernier, ministre des pension, à la tête d'un parti conservateur défenseur de l'ordre social et des traditions catholiques est aussi un parlementaire de son temps les plus ouverts et les plus engagés sur le droit de vote des femmes.

Leur collaboration prouve que l'engagement féministe a dépassé les clivages religieux et politiques.

Quand la guerre éclate en Septembre 1939, Manon Cormier ne reste pas passive et reste fidèle à ses engagements en temps de paix en assurant une permanence comme déléguée en Gironde du centre des « Françaises au service de la Nation » .

Puis elle sollicite sa mise en congé du barreau de Bordeaux pour intégrer à Paris en Août 1940 le ministère de l'agriculture et du ravitaillement comme fonctionnaire .

Elle développe aussitôt une activité de résistante en relation avec le réseau des FTPF.

Elle sera proche du chef PHILIPPE , responsable des FTP du sud-ouest et profitera de son poste au ministère pour organiser un trafic de cartes de pain. Elle apporte également une aide matérielle aux clandestins , qu'elle abrite quelquefois.

Pour servir plus efficacement encore, en 1942 elle entre au Front national de résistance. Cache dans son appartement des résistants traqués, transmet des messages, distribue des cartes d'identité et d'alimentation.

Le front national de résistance est un mouvement français de résistance à l'occupant allemand, lors de la Seconde Guerre mondiale.

Bien que créé à l'instigation du parti communiste, il recruta dans tous les milieux sociaux, politiques et confessionnels. À la fois politique et militaire, implanté dans les deux zones, le mouvement fait en son sein l'union de tous les résistants,

Représenté au Conseil national de la Résistance (CNR) par Pierre Villon, il était, à la Libération, le plus important des mouvements de la Résistance.

Le 8 Septembre 1943, le chef PHILIPPE est arrêté à Bordeaux . La police découvre la preuve de leurs relations.

Les Allemands lui reprochaient une inlassable activité au service de la résistance et, avertie par ses amis, elle aurait pu se soustraire à son arrestation et rentrer dans la clandestinité. Mais à la pensée que sa famille paierait à sa place, elle préféra rester à son poste et suivre son destin. Manon Cormier fut arrêtée par la Gestapo sur indication de la police française, le 30 septembre 1943.

Cela se passa au Ministère du Ravitaillement, aux Invalides. Transférée au siège de la Gestapo, rue des Saussaies, elle est transférée le soir même, à la prison de Fresnes.

Cependant, les policiers bordelais tenaient à l'avoir sur place. Ils vinrent la récupérer à Fresnes, le 11 novembre 1943.

Dès son arrivée à Bordeaux, elle était conduite rue Victoire-Américaine, siège du commissaire Poinot de triste mémoire et de sa bande.

Incarcérée au Fort du Hâ jusqu'en mars 1944, elle apprend qu'elle va repartir sur Paris. Fresnes est la nouvelle destination où elle restera jusque vers mi avril.

Déportée en Allemagne c'est l'arrivée le 30 avril au camps de Lauban, près de Breslau. Affectée dans un kommando au battage du lin.

Fin octobre, toutes les femmes du camp de Lauban sont transférées au camp de Ravensbrück. Manon Cormier est déclarée "Nuit et brouillard".

« Nuit et brouillard » (en allemand Nacht und Nebel, ou NN) est le nom de code des « directives sur la poursuite pour infractions contre le Reich ou contre les forces d'occupation dans les territoires occupés ». Elles sont l'application d'un décret du 7 décembre 1941 .

En application de ce décret, il était possible de transférer en Allemagne toutes les personnes représentant « un danger pour la sécurité de l'armée allemande » (saboteurs, résistants, opposants ou réfractaires à la politique ou aux méthodes du Troisième Reich) et à terme, de les faire disparaître dans un secret absolu.

Manon Cormier vécut ainsi, comme tant d'autres, dans l'attente de la mort.

En mars 1945, l'avance des troupes Russes déclencha la dispersion du camp. Les femmes se retrouvent entassées à soixante-dix par wagons avec peu de nourriture et des conditions d'hygiènes inexistantes, la fin du transport se situant en Autriche au camp de de Mauthausen.

Fin avril, les camions de la Croix-Rouge internationale arrivèrent et enlevèrent d'autorité tous les survivants. Voyage inconfortable de plusieurs jours et arrivée en Suisse par le lac de Constance.

A Annecy, le docteur, chargé du contrôle sanitaire, juge Manon Cormier incapable de poursuivre sa route. Mais elle insiste, elle veut rentrer. Accompagnée par une infirmière personnelle, elle parvient à Paris, où elle est hospitalisée à l'hôpital Bichat, puis à l'hôpital Boucicaut.

De retour de captivité, elle livra un récit poignant de sa déportation à sa sœur dans les jours qui précédèrent sa mort.

Elle s'éteint le vendredi 25 mai, à six heures du soir.

Lors de ses obsèques, le délégué du ministère du ravitaillement parle au nom du ministère :

« Manon Cormier restera le symbole de ce que fut la résistance obscure, sans épopée, tenace jusqu'à l'ultime sacrifice, parmi les fonctionnaires Français qui savent aussi être des patriotes et quelquefois des héros »

Elle est inhumée au cimetière protestant de Bordeaux, rue Judaïque où une allée porte son nom.

En juillet 1949, le nom de Manon Cormier est inscrit, avec d'autres, sur le mur du Panthéon, dans la liste des « écrivains français morts à la guerre ou en déportation ».



Avant notre groupe scolaire, MANON CORMIER a déjà donné son nom à:

L'Avenue et au Collège « MANON CORMIER » à Bassens.

Elle à vécu avec sa famille dans cette ville au domaine d'Antichan qui se trouve « impasse Manon CORMIER ».

Son père, Jules Cormier, sera maire de Bassens de 1922 à 1925.

A Bordeaux

La Rue « MANON CORMIER » (quartier Ornano)

La résidence pour personnes âgées « MANON CORMIER » rue Buchou

La salle de conférences « MANON CORMIER », à la faculté de droit

La Rue « MANON CORMIER » à Ambès

L'Allée « MANON CORMIER » à Bayonne

L'amphithéâtre « MANON CORMIER » de l'Université Bordeaux IV à Pessac

L'EHPAD « MANON CORMIER » à Bègles

Publications de l'écrivaine Manon CORMIER :

- *En Pologne ressuscitée. Conférence faite à Bordeaux le 26 novembre 1927*
- *Les Actions à vote plural en France et à l'étranger, Thèse pour le doctorat sciences juridiques soutenue à la Faculté de droit de l'Université de Bordeaux,*
- *Madame Juliette Adam ou l'aurore de la III^e République, Delmas, Paris, 1934.*
(Juliette Adam, est une écrivaine, polémiste, féministe et républicaine française.)

